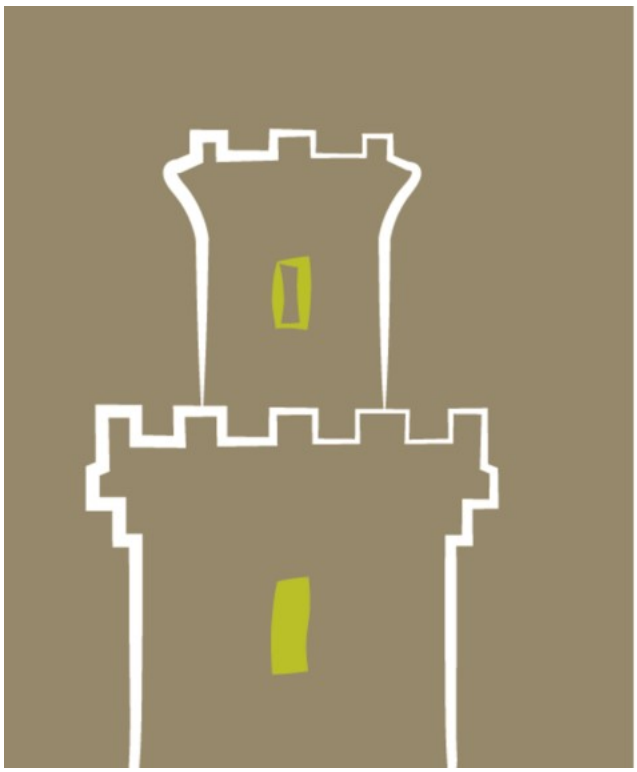
Ecrit par Echo du Mardi le 12 janvier 2024

La Bastidonne : les élections municipales partielles auront lieu le 4 février





La préfecture de Vaucluse a fixé au dimanche 4 février prochain le premier tour des élections municipales partielles à La Bastidonne.
Ce scrutin doit permettre de compléter le conseil municipal, composé de 15 sièges, pour pouvoir élire un nouveau maire. En effet, sept conseillers municipaux dont le maire, Michel Partage, et trois adjoints ont démissionné suite à la décision du tribunal administratif dans le cadre d'un dossier opposant la commune à un agent territorial.

Aussi, par arrêté du 20 décembre 2023, Christine Hacques, sous-préfète d'Apt, a convoqué les électeurs de la commune afin de pourvoir les sièges vacants.

Le premier tour du scrutin aura donc lieu le dimanche 4 février 2024. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 11 février 2024.
Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues en sous-préfecture d'Apt, uniquement sur rendez-vous, selon le calendrier suivant :

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 janvier 2024

Pour le 1er tour :
• du lundi 15 janvier 2024 au mercredi 17 janvier 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le jeudi 18 janvier 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Pour le second tour :
• du lundi 05 février 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le mardi 06 février 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé cerfa n°14996*03 téléchargeable sur le site *service-public.fr/démarches et outils/déclaration de candidature-Elections municipales (moins de 1000 habitants*).
Pour tout renseignement complémentaire et pour la prise de rendez-vous, les candidats sont invités à contacter la sous-préfecture d'Apt au 04 90 04 38 11.

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !